

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 26 février 2024

*L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six février* à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 19 février 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Pierre DE LA RUE DU CAN, Le Maire.

Nombres de Membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part à la délibération
8	7	7

Présents : Pierre DE LA RUE DU CAN, Jean-Pierre BOUTONNET, Renée HEIM, Jean-Marie BOYER, Renée BOUSCHET, Yves CAYROCHE et Jacques PIBAROT.  
Catherine PEPINOTREMENOS absente.

Jean-Marie BOYER a été nommé secrétaire de séance ;

Monsieur le Maire rend hommage à Monsieur François ANDRE, Conseiller Municipal, décédé le 7 février 2024 à Alès. Monsieur François ANDRE était élu au Conseil Municipal depuis 2008.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

### Approbation du PV de la réunion précédente :

Le compte rendu du Conseil Municipal du 11 décembre 2023 est approuvé.

### 1- Travaux de voirie 2024 :

Le Conseil Municipal a déterminé le programme des travaux de voirie 2024. A savoir, il sera entrepris des travaux de réfection du goudron sur la Rue de Chabottes, le chemin de Rieusset, le Chemin de Nidaussel, la Route de Montselgues, l'Impasse du Bois de Bertrand, la Route de la Lauze, l'étanchéité du Pont de Nogeirols, traitement des racines sur la Route du Mas de l'Ayre et reprise du goudron sur la tranchée du réseau d'eau de Besses.

Ces travaux sont estimés à 200 000 € ht, le conseil municipal a décidé de les inscrire au budget 2024.

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal du courrier de Mr et Mme Etienne BOYER, demandant le déplacement de la conduite d'eau potable, passant par leur propriété pour alimenter le réservoir de Rieusset depuis le pompage de l'Oultre.

Après avoir pris connaissance du repérage de la conduite, réalisé par le SDEE et devis de l'entreprise GIRAUD, pour un montant de 39 889 € ht, le conseil municipal décide de déplacer la conduite d'eau d'alimentation du réservoir de Rieusset. Le nouveau tracé prévoit qu'elle sera implantée sur le domaine communal.

Pour : 7      Contre : 0      Abstention : 0

### 2- Demande de devis installations pompe à chaleur (villas + appartements du presbytère) :

Le Conseil Municipal décide d'entreprendre des travaux de rénovation du chauffage des logements du Presbytère, actuellement équipés de deux chaudières à fioul et des deux villas, actuellement équipés de deux installations par géothermie. Il propose de faire installer des pompes à chaleurs pour chaque logement.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à demander des devis et faire des demandes de financements auprès de l'Etat, Fonds Verts, le Département et la Région.

Pour : 7      Contre : 0      Abstention : 0

### **3- Relevé topographique :**

Le Conseil Municipal a décidé de faire réaliser un relevé topographique du terrain communal de Planzolles pour le projet de construction de logements pour des personnes à mobilité réduite. Les travaux sont confiés à Mr Guillaume CLARENC, géomètre expert de la SELARL CGE. Le coût total du relevé est de 1 385 € ht

Pour : 7      Contre : 0      Abstention : 0

### **4- Demande de subvention enrochement pompage de l'Oultre :**

Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que suite au diagnostic post-crue, commandé par le Syndicat Ab Cèze, après la crue d'octobre 2021, il est nécessaire de prévoir des travaux de protection du pompage l'Oultre.

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport du diagnostic morphologique complémentaire sur le secteur du Mercier et des devis pour la mise en place d'une protection pour le pompage.

Il est décidé la construction d'un enrochement de protection du pompage, tels qu'il est préconisé dans le rapport du Syndicat AB Cèze. Les travaux seront confiés à l'entreprise FROMENT et le coût total s'élève à 37 120 € ht.

Des demandes de financements seront déposées auprès du Département et de l'Agence de l'Eau RMC.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

-Coût des travaux :37 120 €

-Département - 10% : 3 712 €

-Agence de l'eau RMC – 70 % : 25 984 €

-Fonds propres : 7 424 €

Pour : 7      Contre : 0      Abstention : 0

### **5- Zones d'accélération énergies renouvelables :**

Le Conseil Municipal prend connaissance et valide la cartographie des zones d'accélération pour les énergies renouvelables présentée par le bureau d'étude mandaté par la communauté de communes.

Pour : 7      Contre : 0      Abstention : 0

### **6- Participation transport scolaire – année 2022 / 2023 :**

Comme chaque année, la Région demande à la commune de participer aux frais de fonctionnement des transports scolaires pour les élèves du primaire. Le cout moyen pour un élève est de 2 602 € pour l'année scolaire 2022/2023, la participation demandée est de 20% soit 520 € par élève.

Le Conseil Municipal accepte de verser une participation de 4160 € pour 8 élèves concernés.

Pour : 7      Contre : 0      Abstention : 0

### **7- Chemin de Brésis :**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de Monsieur Jean de BRISIS demandant l'autorisation d'entreprendre des travaux d'aménagements du chemin d'accès au château de Brésis. Les travaux d'aménagements envisagés consistent à la création d'une plateforme, des travaux d'élagages, de stabilisation et par endroits d'élargissement pour lui permettre d'entreprendre les travaux de mise en sécurité du château de Brésis, prescrits par arrêté du Maire du 08 novembre 2023.

Considérant que l'appel, déposé par les Consorts BOUSCHET, contre le jugement du Tribunal Judiciaire d'Alès du 9 mai 2023, n'a pas été jugé.

Considérant que le Département a commandé un bornage pour déterminer l'emprise de la route départementale au niveau de l'intersection avec le chemin rural.

Considérant que seule la commune est habilitée à réaliser des travaux sur le domaine communal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal refuse la réalisation des travaux d'aménagements envisagés sur le chemin rural de Brésis.

Pour : 7      Contre : 0      Abstention : 0

### **8- Informations diverses :**

Livre : Carnet de voyage à Pontails

Salle polyvalente

### **9- Questions diverses :**

La séance est levée à 21h00.